



Appel à projets Economie Sociale et Solidaire

Clôture de l'appel à projets : 15 août 2023

Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet l'occupation précaire du local d'activités situé 22 rue des Boisseliers 30610 SAUVE.

Contexte

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de favoriser le développement de nouveaux services sur le territoire communal par des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Cadre juridique

Le local en question est la propriété de l'Habitat du Gard. La commune est locataire du local et décide de le mettre à disposition pour favoriser le développement d'une activité nouvelle répondant à des besoins existants et non encore couverts sur le territoire communal. L'occupant sera titulaire des compteurs et redevable des charges liées à l'utilisation du local.

Description du local

Le local est situé 22 rue des Boisseliers. Il est composé d'une pièce unique d'une superficie de 70 m², utilisée originellement en superette. Un local de stockage et des sanitaires y sont associés. Une baie vitrée à double vitrage donnant sur la rue est en cours d'installation. Une grille permet la sécurisation du local. Le montant de la mise à disposition sera au maximum de 300 € (hors charges) par mois.

Candidats et projets éligibles

Le présent appel à projets est destiné à des associations de loi 1901 domiciliées à Sauve, candidatant seule ou en groupement, régulièrement constituées, œuvrant dans le champ du social, de la transition écologique, du développement local ou de tout autre champ d'utilité sociale. Ne sont pas éligibles les projets destinés à l'usage d'un groupe restreint ou impliquant la privatisation du lieu.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants (si disponibles) :

- La publication au JO de la création de l'association
- Le CERFA relatif à la composition du Conseil d'administration
- Le dernier rapport d'activités et exercice financier (2022) si ces documents sont disponibles
- Un document de projet synthétique répondant aux points suivants :
 - 1) Présentation rapide de l'association et des porteurs de projet
 - 2) Constat sur le besoin existant identifié
 - 3) Services ou activités proposées pour répondre aux besoins identifiés
 - 4) Publics bénéficiaires du projet (profil, nombre, ...)
 - 5) organisation de l'activité : comment l'association compte utiliser et valoriser le lieu : ouverture saisonnière ou annuelle, jours d'ouverture, nombre d'heures approximative /semaine, entrée libre ou pas, etc...
 - 6) Prévisionnel financier du projet : estimation des dépenses (abonnements et consommations, assurances...) et recettes (sources de revenus, contributions éventuelles des usagers...)

Critères d'appréciation du projet

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence du besoin identifié et réponse proposée
- Qualité et capacité du porteur de projet
- Accessibilité du lieu aux différents publics : jours, nombre...
- Moyens humains, matériels et financiers

Déroulement et calendrier de l'Appel à projets

Ouverture de l'appel : 10 juillet 2023

Date limite de réception des propositions : 15 août

Les projets éligibles seront invités à présenter leur projet entre le 21 août et le 8 septembre.

Mise à disposition du local : 1 er octobre 2023

Les propositions sont à adresser à contact@ville-de-sauve.fr